

Les urnes ont rendu leur verdict

Vendredi 10 Octobre 2023 - N°457



par Hubert Tassin – Président des P.P

La semaine dernière a pris fin la principale étape du processus électoral visant à désigner les représentants des propriétaires, des éleveurs, des entraîneurs et des jockeys dans les instances nationales et régionales du Galop. Viendront quelques étapes en région afin de compléter les instances. L'Association PP que je préside a présenté des candidats au niveau national et régional et j'ai moi-même pris part activement à cette campagne pour décliner de la manière la plus concrète un vrai projet pour le Galop français.

Je ne ferai pas de langue de bois : le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances et le nombre de nos élus, à Paris comme en province est évidemment pour moi une déception. Mais, au-delà des souhaits de réussite à tous les élus, ce résultat doit être l'occasion d'une réflexion plus utile et toujours tournée vers l'avenir.

Des leçons pour notre association

Il serait malvenu de nous défausser de nos responsabilités. Nous n'avons pas su convaincre et

suffisamment partager notre diagnostic et notre projet. Nous avons eu, et nous ne changerons pas d'avis sur ce point, un jugement sévère sur la gouvernance sortante et sur la situation actuelle du Galop. Pendant cette campagne j'ai tellement entendu les acteurs des courses et notamment les propriétaires et les éleveurs exprimer critiques et inquiétudes sur la situation actuelle, sur la répartition des allocations, sur la baisse du nombre de chevaux à l'entraînement, sur l'évolution de la discipline de l'obstacle, sur les difficultés de nombre d'hippodromes en province qu'il m'a semblé impossible de ne pas relayer ces sentiments profonds.

Pour autant, ce sont les listes portées par les associations présentes au Conseil d'Administration sortant qui ont réalisé les meilleurs scores. Il faut les féliciter et leur souhaiter aussi de savoir prendre en compte les inquiétudes et les reproches faits à la gouvernance passée que nous n'avons pas su bien relayer. Nous prenons bien sûr acte de ce résultat, mais nous n'abandonnons pour autant notre analyse.

J'étais déjà présent à la création des PP, il y a un peu plus de 30 ans, avec notre premier président, le toujours actif Christian Bauer. Je constate que je suis, parmi les membres du comité de France Galop, le seul qui a été, chez les élus, reconduit sans cesse depuis 1995. Cela me donne la légitimité de l'expérience mais n'écarte pas un phénomène d'usure.

Depuis quelques temps, de nombreux nouveaux propriétaires et notamment des trentenaires, ont

rejoint nos rangs et certains ont été élus dans les Comités Régionaux. Il est sans doute temps de faire évoluer la structure même de notre association, de transmettre cette expérience à d'autres. Sans pour autant quitter le navire, je vais ainsi m'y attacher dans les semaines et mois qui viennent, notamment avec Adrien Montoille, un trentenaire déjà vice-président des PP, mais aussi Martin de Fraguier, élu au Comité Régional d'Ile de France, Normandie et Nord, Georges de Certaines, du Sud-Ouest et d'autres qui ont porté nos couleurs comme candidats.

A l'occasion de notre campagne nous avons exprimé des convictions. Elles ont été soutenues, selon les collègues, par 10 à 15% du corps électoral. C'est insuffisant mais ce n'est pas rien. La confiance de cette proportion significative des propriétaires et éleveurs doit nous conforter dans notre rôle de boîte à idées du système. Nous nous ferons donc, demain comme hier, entendre, peut-être différemment mais sans abandonner nos convictions, nos analyses et nos propositions.

A France Galop

Je ne suis pas de ceux qui cherchent des excuses à notre score. Mais on ne passera pas à côté d'une analyse de la forte désaffection des électeurs et de la chute, à mon avis dangereuse, de la participation. J'avais alerté en son temps les autorités de France Galop sur le risque d'un scrutin « tout numérique » dont j'ai bien vu qu'il a désarçonné beaucoup d'électeurs. Il n'y a pas d'élections transparentes si on ne reçoit pas directement – et sans avoir besoin de les chercher dans les méandres d'internet – les professions de foi et les programmes des candidats. La mauvaise logistique initiale d'envoi des codes pour voter, et

le sentiment que France Galop ne l'assumait pas n'a rien arrangé.

Au-delà de ces vraies considérations logistiques, beaucoup nous ont fait part de leur lassitude. Pourquoi voter si rien ne change ? Pourquoi voter si on n'est pas entendu ? Prendre en compte cet « à quoi bonisme » sera le principal message dont les prochains dirigeants du Galop vont devoir tenir compte quand ils voudront redonner à ces élections la crédibilité qu'elles doivent avoir.

Toutes les formules ont leurs avantages et leurs inconvénients. Pour moi cependant le sujet majeur n'est pas là. Il réside de la capacité des élus à tenir leurs engagements et à redonner la confiance.

Servir

Demain, un certain nombre de nos élus, en commun avec l'Association des Permis d'Entraîner, notre partenaire de toujours, siégeront donc dans les instances, dans le seul état d'esprit de servir notre conception de l'intérêt général. Ainsi, tous les candidats à la présidence de France Galop ont exprimé le vœu de redonner au Comité de la Société-mère un rôle plus opérationnel. Si celui qui sera élu tient parole et que le Comité n'est plus une simple chambre d'enregistrement, mais un lieu d'échange et de brassage d'idées constructives, alors nous ne perdrons pas une occasion de poursuivre la mission que nous nous sommes fixés : servir et dessiner un avenir de croissance et de dynamique du Galop français.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr